

Le projet en chiffres-clés

1,5

MILLIONS
D'EUROS

150

MOIS D'EXPERTISE
PREVISIONNEL

**EXPERT.E.S MOBILISABLES
POUR DES MISSIONS DE
COURT, MOYEN ET LONG
TERME**

Un accompagnement tout au long du projet



PLURI SECTORIEL



MULTIPAYS



PÉRIODE DE MISSION
VARIABLES ENTRE
2 SEMAINES ET 1 AN
(RENOUVELABLE)



SOUTIEN AUX
ADMINISTRATIONS
CENTRALES, LOCALES,
UNIVERSITAIRES ET
HOSPITALIÈRES

Les acteurs du projet

Cofinancé par **la France et les États partenaires**, ce programme est mis en œuvre par Expertise France.

Expertise France est l'agence publique de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. Elle intervient autour de 4 axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; sécurité internationale, stabilité et paix ; développement durable ; santé et développement humain. Dans ces domaines Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Contact

Antonin Coeur Bizot :
antonin.coeur-bizot@expertisefrance.fr

Louis Arzac :
louis.arsac@expertisefrance.fr

www.expertisefrance.fr



TALENTS EN COMMUN

**CADRES (AVEC UN LIEN FORT AVEC L'AFRIQUE,
DONT LES MEMBRES DE LA DIASPORA EURO-
AFRICAIN) AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DU CONTINENT AFRICAIN.**

Financé par



Mis en œuvre par



Promouvoir la mobilité de l'expertise

Le dialogue Euro-Africain sur la migration et le développement, appelé Processus de Rabat, identifie comme axe thématique prioritaire le renforcement du lien entre migration et développement.

Pour répondre à cette priorité, la France et les États partenaires du continent africain, mettent en place un nouvel outil de développement qui répond au besoin de promotion de la mobilité de l'expertise, notamment des diasporas euro-africaines sur le court, moyen ou long terme en Afrique. La flexibilité de cet outil permet à la fois de répondre à des demandes spécifiques et d'être associé à des projets existants ou futurs.

Cet outil de mobilisation cible des experts, des fonctionnaires ou personnes hautement qualifiés travaillant ou ayant travaillé dans des administrations françaises ou européennes, ou dans le secteur privé.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères encadre le processus de sélection et s'assure du respect des engagements pris. Un avis de non-objection est émis par le pays partenaire.

Cet outil co-financé par la France et l'État partenaire permet au candidat sélectionné d'être rémunéré par la France et de conserver ses droits sociaux en France.

Objectifs

- 1) **Accompagner** les États partenaires dans le cadre de la dynamique issue **des contributions actives des diasporas euro-africaines** et/ou d'experts ayant un lien fort avec l'Afrique, en réponse à des besoins spécifiques et aux processus de développement en cours.
- 2) **Renforcer les partenariats existants** entre les institutions françaises ou européennes et celles des pays partenaires africains à travers des missions d'expertise.
- 3) **Renforcer les liens régionaux africains** via la mobilisation d'une expertise euro-africaine.

Les cadres volontaires en mobilité en Afrique en bref



Toute personne possédant **un lien fort avec l'Afrique**, dont les membres de la diaspora euro-africaine.



Experts, fonctionnaires ou personnes hautement qualifiés travaillant ou ayant travaillé dans des administrations françaises ou européennes ou dans le secteur privé.



Rémunération prise en charge par la France, maintien des droits sociaux en France. Paquet assuré par l'Etat partenaire (loyer, billets d'avion, entre autres).



Les **candidatures féminines** sont fortement encouragées dans le cadre de la politique d'égalité femmes-hommes de la France



Processus de sélection encadré par le MEAE et l'AFD. Avis de non-objection de l'Etat partenaire.